

GYMNASTIQUE FEMININE

DATES : 23 et 24 mai 2026

LIEU : SAINT LEU (95)

CHAMPIONNAT REGIONAL POUSSINS

Clôture des engagements : 7 mai 2026

- 1** – Le Championnat Régional Poussins Catégorie Fanion se déroulera le samedi 23 mai **et** le Championnat Régional Poussins Catégorie Drapeau le dimanche 24 mai.
- 2** – Le Championnat Régional est ouvert à tous les Poussins (filles et garçons).
Il est interdit de faire concourir des enfants n'ayant pas 7 ans dans l'année civile en cours.
- 3** – Pour participer au Championnat Régional, il faut **impérativement** avoir concouru au Championnat Départemental.
- 4** – Ce Championnat se divise en 4 catégories. Chaque association peut présenter autant d'équipes qu'elle le désire. **Mais l'inscription de 2 équipes en catégorie FANION n'est pas autorisée.**
► Catégorie DRAPEAU : équipe de 10 à 14 gymnastes, les 10 meilleures notes seront prises en compte quel que soit le degré pour le classement.

Catégorie DRAPEAU 1 Maximum autorisé par agrès (pas de 1^{er} degré)

1 ^{er} degré	2 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	4 ^{ème} degré	5 ^{ème} degré
0				14

Catégorie DRAPEAU 2 Maximum autorisé par agrès (pas de 1^{er} ou de 5^{ème} degré)

1 ^{er} degré	2 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	4 ^{ème} degré	5 ^{ème} degré
0			14	0

GYMNASTIQUE FEMININE

CHAMPIONNAT REGIONAL POUSSINS

► **Catégorie FANION** : équipe de 6 à 9 gymnastes, les 6 meilleures notes seront prises en compte quel que soit le degré pour le classement.

Catégorie FANION 1 Maximum autorisé par agrès (pas de 1^{er} degré)

1 ^{er} degré	2 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	4 ^{ème} degré	5 ^{ème} degré
0				9

Catégorie FANION 2 Maximum autorisé par agrès (pas de 1^{er} degré)

1 ^{er} degré	2 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	4 ^{ème} degré	5 ^{ème} degré
0				2

5 – Le Trophée Jacques FEIERSTEIN 2026 récompensera la meilleure équipe en catégorie Fanion 1 aux Barres.

6 – Il ne sera toléré aucune gymnaste hors concours dans toutes les catégories.

7 – Les épreuves sont au nombre de 5 et sont celles du Programme Fédéral à savoir : Table de Saut, Barres Asymétriques, Poutre, Sol et Formation Physique.

8 – Temps d'échauffement

Le temps d'échauffement à chaque agrès sera de 6 mn pour les équipes en catégorie Drapeau et de 4 mn pour les équipes en catégorie Fanion.

9 – 4 entraîneurs maximum par équipe seront autorisés sur le terrain.

10 – DROIT D'INSCRIPTION : 45€ par équipe

11 – BLESSURES

Voir Art 5 des Généralités

GYMNASTIQUE FEMININE

CHAMPIONNAT REGIONAL POUSSINS

12 – JUGES

- a) Les associations présentant 1 équipe doivent proposer 2 ou 3 juges :
2 juges 1^{er} échelon ou plus
OU
1 juge 1^{er} échelon ou plus **et** 2 juges 1^{ère} année notant chacun sur 1 agrès différent ou à la formation physique
- b) Les associations présentant 2 équipes doivent proposer 3 ou 4 juges :
3 juges 1^{er} échelon ou plus
OU
2 juges 1^{er} échelon ou plus **et** 2 juges 1^{ère} année notant chacun sur 1 agrès différent ou à la formation physique

Voir Art 2 b des Généralités

ATTENTION : nous avons besoin de juges à la formation physique.

- b) Si vous avez des juges qui ne sont pas de niveau requis, ou s'ils vous en manquent :
- contactez le « responsable juge » de votre département ou encore les associations proches de la vôtre, afin d'échanger vos juges ou solliciter un juge dont l'association ne participe pas à cette compétition
 - ou recherchez sur le site dans l'onglet « Juge-Juge Club-Liste des contact »

GYMNASTIQUE FEMININE

TROPHEE JACQUES FEIERSTEIN

Jacques FEIERSTEIN, membre des Equipes Gymniques Adamoises, a longtemps été un juge assidu. Il illuminait par sa bienveillance et sa gentillesse toutes les compétitions auxquelles il participait. Présent à toutes les formations, il n'avait de cesse de progresser. Mais sa passion du bricolage l'a amené à être le référent matériel de la région. Avec sa boîte à outil et surtout son niveau, il s'est attelé à ce que tous les agrès soient aux normes et rien ne pouvait lui échapper.

Longtemps membre de la Commission, celle-ci, en remerciement de tout ce qu'il a donné et en souvenir de sa générosité, a créé un "TROPHEE SOUVENIR" annuel sur les bases du règlement ci-dessous :

TROPHEE récompensant l'équipe qui aura obtenu :

Le MEILLEUR TOTAL SUR 10 NOTES AUX "BARRES" POUR LA CATEGORIE DRAPEAU

Le MEILLEUR TOTAL SUR 6 NOTES AUX "BARRES" POUR LA CATEGORIE FANION

Championnat concerné : REGIONAL POUSSINS

Ce TROPHEE sera remis en jeu chaque année selon le tableau ci-dessous :

ANNEE	DRAPEAU 1	DRAPEAU 2	FANION 1	FANION 2
2024	JC			
2025		SLP		
2026			X	
2027				
2028				
2029				